

Informations du conseil

Lundi : assemblée et Maison de l'enfance

Rappelons que l'assemblée municipale dite des comptes se déroulera lundi prochain le 17 juin dès 20 h à la halle de gymnastique. La présentation et l'approbation des comptes 2018, largement présentés dans ces colonnes, constitueront évidemment le plat principal de cette assemblée. Seront également soumis aux ayants droit le nouveau règlement du service dentaire scolaire et un crédit supplémentaire destiné au collecteur d'eaux du Brahon. Deux arrêtés de comptes figurent par ailleurs au programme.

Rendez-vous à 19 h

Au même endroit, mais dès 19 h, une importante séance d'information sera proposée à la population, concernant le projet de Maison de l'enfance, sujet de la votation communale agendée au dimanche 30 juin. Ce projet a fait l'objet d'un message adressé aux citoyens, ainsi que d'une présentation dans la dernière édition en date de ce journal. De quoi alimenter la discussion, laquelle répondra à toutes les questions que se pose la population quant à ce futur bâtiment.

On rappellera que la Maison de l'enfance est destinée à l'Ecole à journée continue, à la crèche municipale Au P'tit Soleil, et aux classes d'école enfantine (1-2 H). Les architectes auteurs du projet seront sur place pour donner tous les éclaircissements techniques et esthétiques souhaitables.

Les autorités municipales invitent chaleureusement la population à venir s'informer au mieux avant la votation du 30 juin, et à prendre part dans la foulée à l'assemblée municipale de printemps.

Lundi 17 juin à la Halle de gymnastique
19 h, Séance d'information
20 h, Assemblée municipale

Pour les fontaines

Le Conseil municipal a voté tout récemment un crédit additionnel de 40 000 francs, pour refaire les captages de sources qui permettent d'alimenter plusieurs fontaines, toutes sises à Sombeval. Ces travaux concerneront les fontaines de La Clef, du Crétat de Sombeval, de la place de Sombeval, ainsi qu'une fontaine privée.

